

Objet : Formation RCR et secourisme

Madame,
Monsieur,

La présente tient à vous rappeler qu'il est requis chez tous les postulants d'avoir suivi une formation RCR/secourisme avant d'être accrédités comme famille d'accueil. Si vous avez déjà suivi cette formation au courant des trois dernières années, veuillez s'il vous plaît nous fournir une copie de votre certificat. Si votre certification date de plus de trois ans, il faudra alors refaire la formation afin qu'elle soit à jour.

Lorsqu'un intervenant du service des ressources amorcera votre évaluation, vous devrez lui fournir le certificat confirmant que vous avez complété la formation, ou encore, une lettre du formateur de votre choix confirmant la date à laquelle vous débuterez celle-ci.

Pour vous inscrire, vous pouvez joindre une entreprise reconnue en RCR/secourisme de votre choix ou encore contacter le fournisseur « Santinel » au numéro suivant : 1-877-521-7801.

Le cours de base d'une journée (8h) présente les techniques de secourisme et de réanimation cardio-respiratoire et cible surtout les traumatismes et maladies infantiles. Il s'adresse au personnel des services de garde, ainsi qu'aux parents/personnes responsables. Celui-ci inclut les lignes directrices les plus récentes relatives au secourisme et à la réanimation cardio-respiratoire.

Étant donné que vous êtes résidents de Laval, vous devez absolument suivre la formation sur le territoire de Laval. De plus, il est important de mentionner que vous devez assumer tous les frais reliés à cette formation.

Pour toute question supplémentaire, communiquez avec nous au 450-975-4150 poste 61117 ou via courriel à l'adresse : recrutement.rtf_jeunesse.ciSSLav@ssss.gouv.qc.ca.

Luc Vallerand

Chef de service des ressources RI-RTF